

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1321 rendant exécutoire le budget du Service local pour l'exercice 1953 .

n° 1321

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 décembre 1952

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1953

Date du numéro
1 février 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884, Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des Territoires d'Outre-Mer, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété

Vu la loi n° 50-1004 du 19 août 1950 fixant les attributions de l'Assemblée représentative territoriale de la Côte Française des Somalis

Vu les délibérations de cette Assemblée dans sa deuxième session ordinaire de 1952 ; Le Conseil Privé entendu dans sans séance du 31 décembre 1952,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est rendu exécutoire le budget local de la Côte Française des Somalis pour l'exercice 1953, arrêté en recettes et à la en dépenses à la somme de un milliard cent soixante-seize millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille francs (1.176.489.000 fr.), ainsi répartie par sections et chapitres : RECETTES 1 — RECETTES ORDINAIRES Section I. — Impôts directs : TOTAL par section

Chapitre 1er. — Impôts directs..... 51.850.000 51.850.000 Section II. — Impôts indirects :

Chapitre II — Impôts indirects.... 294.000.000 294.000.000 Section III — Droits d'enregistrement :

Chapitre III — Droits d'enregistrement et de timbre.....25.200.000 25.200.000 Section IV. — Taxes diverses et taxes pour service rendu :

Chapitre IV. — Taxes diverses et taxes pour service rendu.....3.243.000 3.243.000 Section V. — Revenus du Domaine :

Chapitre V. — Revenus du Domaine.....8.379.000 8.379.000 Section VI. — Recettes du Service des Postes et Télécommunications :

Chapitre VI. — Recettes du Service des Postes et Télécommunications.....30.585.000 30.585.000 Section VII. — Recettes des exploitations industrielles

Chapitre VII. — Recettes des exploitations industrielles.....96.800.000

Chapitre VIII — Port et Aéroport.251.600.000 348.400.000 Section VIII — Recettes diverses des autres services :

Chapitre IX. — Recettes diverses des autres services.....8.705.000 8.705.000 Section IX. — Produits divers et accidentels :

Chapitre X. — Produits divers et accidentels.....5.500.000 5.500.000 Section X. — Contributions et subventions du budget de l'Etat :

Chapitre XI. — Contributions et subventions du budget de l'État.....1.227.000 1.227.000 Section XI. F4 Contributions, subventions et ristournes des budgets généraux et locaux :

Chapitre XII. — Contributions, subventions et ristournes des budgets généraux et locaux.....PM. PM. Section XII — Contributions, subventions et participations des collectivités et établissements publics:

Chapitre XIII. — Contributions, subventions et participations des collectivités et établissements publics.....PM. PM. Section XIII. — Fonds de concours d'organismes privés et de particuliers:

Chapitre XIV. — Fonds de concours d'organismes privés et de particuliers....P.M. P.M. Section XIV. — Remboursement de prêts et avances: TES: : NN

Chapitre XV. — Remboursement de et avances.....P.M. P.M. Section XV. — Prélèvements sur la caisse de réserve :

Chapitre XVI. — Prélèvements sur la caisse de réserve.....P.M. P.M. Section XVI. — Avances du Trésor :

Chapitre XVII — Avances du Trésor.....P.M. P.M. Section XVII — Recettes des magasins d'approvisionnement :

Chapitre XVIII — Recettes des magasins d'approvisionnement.....45.600.000 Section XVIII. — Recettes d'ordre

Chapitre XIX. — Recettes d'ordre....P.M. PM. Total des recettes ordinaires... 822.685.000 822.685.000 II — RECETTES EXTRAORDINAIRES TOTAL par section Section I. — Participation du budget de fonctionnement :

Chapitre Ier. — Participation du budget de fonctionnement.....26.331.000 26.331.000 Section II. — Avances de la Caisse centrale pour le F.I.D.E.S :

Chapitre II. — Avance de la Caisse centrale.....300.000.000 300.000.000 Section III — Contributions et subvention de l'Etat:

Chapitre III — Contributions et subventions du budget de l'État...P.M. P.M. Section IV. — Contributions des budgets locaux:.....P.M. Section V. — Contributions pour travaux d'équipement :

Chapitre IV. — Contributions pour travaux d'équipementP.M. Section VI. — Fonds de concours pour travaux d'équipement :

Chapitre V. — Fonds de concours pour travaux d'équipement.....P.M. P.M. Section VII — Réalisation des biens immobiliers :

Chapitre VI — Produit de la réalisation des biens immobiliers.....27.473.000 27.473.000 Section VIII. — Prélèvements sur la Caisse de réserve :

Chapitre VII — Prélèvements sur la Caisse de réserve.....P.M. P.M. Total des recettes extraordinaires. 353.804.000 353.804.006 RÉCAPITULATION DES RECETTES Recettes ordinaires.....822.685.000 Recettes extraordinaires.....353.804.000 TOTAL GÉNÉRAL des recettes..1.176.489.000 DÉPENSES I. — DÉPENSES ORDINAIRES TOTAL par section Section I. — Dette publique : prunts 40.552.000 ms

Chapitre II — Pensions et allocation viagères.....2.400.000 42.952.000 Section II. — Représentation parlementaire et Assemblée représentative

Chapitre III — Dépenses de personnel1.700.000

Chapitre IV. — Dépenses de matériel....128.000 128.000 Section III. — Gouvernement et Services d'Administration générale :

Chapitre V. — Dépenses de personnel..42.925.000

Chapitre VI — Dépenses de matériel...22.053.000 64.978.006 Section IV. — Service judiciaire :

Chapitre VII. — Dépenses de personnel..9.469.000

Chapitre VIII — Dépenses de matériel...1.114.000 10.583.000 Section V. — Services de sécurité et pénitentiaires :

Chapitre IX. — Dépenses de personnel.. 93.349.000 DOC un D de

Chapitre X. — Dépenses de matériel 29.545.000 122.894.000 Section VI. — Services financiers :

Chapitre XI. — Dépenses de personnel....47.516.000

Chapitre XII. — Dépenses de matériel... 2.139.000 49.655.006 Section VII — Services scientifiques généraux : Section VIII
— Services économiques :

Chapitre XIII — Dépenses de personnel... 9.272.000

Chapitre XIV. — Dépenses de matériel...2.358.000 11.630.000 Section IX. — Services de travaux et d'infrastructure :

Chapitre XV. — Dépenses de personnel....47.362.000

Chapitre XVI. — Dépenses de matériel.6.108.000 53.470.000 Section X. — Services sociaux :

Chapitre XVII — Dépenses de personnel 87.853.000

Chapitre XVIII — Dépenses de matériel...48.619.000 136.472.000 Section XI. — Service des Postes et Télécommunications :

Chapitre XIX. — Dépenses de personnel..23.801.000 Chapitre – Dépenses de matériel 12.275.000 36.076.000 Section XII
— Exploitations et établissements industriels :

Chapitre XXI. — Port de Djibouti (Dépenses de personnel).....33.212.000

Chapitre XXII — Port de Djibouti (Dépenses de matériel).....32.870.000

Chapitre XXIII — Exploitation industrielles (Dép. de personnel) 37.306.000

Chapitre XXIV. — Exploitation industrielles (Dépenses de matériel).35.874.000 Section XIII. — Dépenses communes et
diverses :

Chapitre XXV. — Dépenses communes de personnel....10.423.000

Chapitre XXVI. — Dépenses communes de matériel.2.700.000

Chapitre XXVII — Dépenses diverses..5.751.000

Chapitre XXVIII — Fonds spéciaux...2.350.000 21.224.000 Section XIV. — Travaux d'entretien :

Chapitre XXIX. — Entretien et ré- paration des bâtiments

Chapitre XXX. — Entretien des routes 14.460.000 32.160.000 Section XV. — Contributions :

Chapitre XXXI — Contributions aux dépenses de l'État, des collec- tivités et d'établissements publics...15.265.000

Chapitre XXXII — Contributions aux dépenses d'organismes internationaux.....555.000 Section XVI — Reversements et
ristournes :

Chapitre XXXIII. — Reversement à des collectivités publiques.....2.250.000 2.250.000SE Section XVII. — Subventions,
bourses et allocations :

Chapitre XXXIV. — Subventions à des collectivités publiques...200.000

Chapitre XXXV. — Subventions à des organismes privés....6.800.000

Chapitre XXXVI. — Bourses....1.000.000

Chapitre XXXVII. — Secours....1.500.000 9.500.000 Section XVIII — Prêts et avances :

Chapitre XXXVIII — Prêts et avances Section XIX. — Versement au budget _ d'équipement :

Chapitre XXXIX. — Versement au budget d'équi pement....26.331.000 26.331.000 Section ME Dépenses d'approvisionnement

Chapitre XXXX. — Dépenses d'approvisionnement.....45.600.000 45.600.000 Section XXI. — Dépenses d'ordre :

Chapitre XXXXI. — Dépenses d'ordre....P.M.UT Total des dépenses ordinaires... 822.685.000 822.685.000 II. — DÉPENES
D'ÉQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT TOTAL par sectionSection I. — Contribution au F.LD.ES, :

Chapitre I'. — Avance de la Caisse Centrale.....300.000.000 300.000.000 Section II. — Travaux d'infrastructure :

Chapitre II. — Travaux d'infrastructure...12.931.000 12.931.000 Section III. Construction de bâtiments:

Chapitre III — Construction de bâtiments...19.400.000 19.400.000 Section IV. — Acquisition d'immeubles :

Chapitre IV. — Acquisition d'immeubles...P.M. P.M. Section V. — Acquisition de gros matériel

Chapitre V. — Acquisition de gros matériel..P.M. P.M. Section VI. — Participation à la constitution des sociétés d'Etat et d'économie mixteP.M. Section VII — Contributions, subventions et fonds de concours pour équipement :

Chapitre VI. — Contributions pour équipement et investissement... P.M. P.M. Section VIII — Versement a la Caisse de Reserve :

Chapitre VII — Versement à la Caisse de Réserve.....21.473.000 21.473.000 Total des dépenses d'équipement et d'investissement.....353.804.000 353.804.000 RÉCAPITULATION DES DÉPENSES 1° Total des depenses ordinaires. 2° Total des dépenses d'équipement et d'investissement.....353.804.000 TOTAL GÉNÉRAL des dépenses...1.176.489.000

Art. 2

Les impôts, contributions, taxes, droits et revenus seront perçus, en 1953, conformément aux règlements actuellement en vigueur, ou aux dispositions qui seraient éventuellement arrêtées par les pouvoirs compétents. La perception de toutes autres contributions et taxes non régulièrement établies, est formellement interdite, à peine, contre les autorités qui les ordonneraient, les employés qui confectionneraient les rôles et tarifs et ceux qui en feraient le recouvrement, d'être poursuivis comme concussionnaire sans préjudice Fa l'action en répétition, contre ceux qui en auraient fait la berception.

Art. 3

—L'Ordonnateur-Déléué et le Trésorier-Paveur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de 1 exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié au Journal officiel du Territoire et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SapoOuUL.